

PLAN D'ACTION 2009-2012



*Mouvement québécois
des vacances familiales*

Vie démocratique et associative	Enjeux et considérations	
1. Réviser la définition des catégories de membres ainsi que les droits, devoirs, obligations et conditions d'adhésions rattachés à chacune des catégories.	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser et clarifier les règles du membership. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration des propositions de modifications aux règlements généraux du Mouvement. • Réviser la cotisation des membres • Réviser les tarifs facturés aux membres pour les services reçus (répertoire/internet; assurances ou autres). • Consultation des membres. • Adoption par le conseil d'administration d'un projet d'amendement aux règlements généraux. • Présentation pour adoption en assemblée générale.
2. Assurer la mise à jour des dossiers des membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir et traiter les informations pour mieux établir le portrait du membership et des réalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir les documents exigés selon les règlements généraux actuels et/ou futurs. • Préciser les modalités et échéanciers.
3. Organiser une activité de reconnaissance des bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir, souligner et encourager l'implication des bénévoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une soirée des Baluchons. • Tous les deux ans.
4. Analyser collectivement l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport du Secrétariat au loisir et au sport (SLS), en vue d'y adhérer.	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter la participation des centres de vacances membres à cette démarche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du dossier aux membres. • Présentation en rencontre collective des membres de l'avis du SLS. • Consultation des membres. • Adoption en AGA.
5. Élaborer un code d'éthique pour les administrateurs du conseil d'administration du Mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les règles de gestion s'appliquant au conseil d'administration du Mouvement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un cadre d'éthique. • Déterminer les paramètres de remboursements des dépenses des administrateurs. • Clarifier les rôles et responsabilités des administrateurs.

Soutien et développement aux groupes et centres de vacances	Enjeux et considérations	(Voir également volet formation et collectifs)
<p>6. Programme vacances familiales accessibles (PVFA).</p> <p>Consolider et développer le PVFA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement du soutien financier à l'accessibilité aux vacances familiales pour les familles à faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la contribution financière gouvernementale (engagement triennal). • Augmenter la part du secteur privé. • Réviser les modalités opérationnelles des volets 1 et 2 du PVFA. • Déterminer la contribution possible des membres au recrutement de donateurs.
<p>7. Participer aux comités du Secrétariat au loisir et au sport (SLS).</p> <p>Comité évaluation et comité révision du programme d'accessibilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux travaux des comités gouvernementaux pour favoriser l'évolution de la participation gouvernementale au programme d'assistance financière aux vacances familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication à ces deux comités de travail. • Diffusion des informations aux membres. • Consultation des membres. • Analyser collectivement les impacts des résultats des travaux de ces comités. • Consultation des membres. • Prise de décision (Consultation écrite – AGA).
<p>8. Obtenir un programme gouvernemental de financement action communautaire autonome (ACA) triennal (financement à la mission) dans le cadre de la Politique et du cadre de référence de l'ACA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation du financement gouvernemental aux centres de vacances familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des membres. • Participation au comité de révision du programme du SLS. • Négociation d'un cadre de financement adéquat. • Décision collective en regard des résultats.
<p>9. Dresser le portrait des conditions de travail et de la main d'œuvre dans le secteur des centres de vacances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer nos connaissances concernant les conditions de travail (rémunération et autres) et le portrait général de l'emploi dans le secteur des centres de vacances au Québec. • Développer des outils pour résoudre diverses problématiques des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un soutien financier du SLS. • Parrainé par le CSMO- ÉSAC. • Partenaire : Association des camps du Québec. • Participation des centres de vacances.

<p>10. Établir les paramètres d'une politique commune à l'égard des réductions de tarifs aux familles à faible revenu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une pratique commune, collective et transparente envers le public. • Partager un outil collectif démontrant (sur une base concrète) notre capacité à la démonstration effective de notre mission : l'accessibilité aux familles à faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une proposition visant l'établissement d'une grille commune de réduction proportionnelle au revenu familial en lien avec les seuils de faible revenu du SLS. • Consultation des membres. • Résolution en assemblée générale annuelle pour fin d'intégration aux conditions de membership des membres ACA.
<p>11. Obtenir l'injection de nouvelles ressources financières pour la consolidation et le développement des infrastructures des centres de vacances familiales actuellement en opération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les centres de vacances dans le maintien et l'amélioration de leurs infrastructures. (Prioritairement au niveau des eaux usées et de l'eau potable). 	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir la création d'un comité de travail gouvernemental pour identifier les problématiques et les solutions pour ce dossier. • Établissement de mesures rétroactives de financement en rapport à la mise en vigueur des lois gouvernementales sur l'eau potable et les eaux usées.
<p>12. Supporter et promouvoir l'émergence de centres de vacances familiales dans les régions touristiques qui en sont dépourvues ou pauvrement munies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le développement au niveau national d'un réseau collectif des centres de vacances familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter la création d'une réserve foncière de qualité dans ces régions. • Développer un projet de promotion avec le Chantier de l'économie sociale et le CQL. • Sensibiliser les acteurs régionaux significatifs à ce sujet.

Formation et collectifs	Enjeux et considérations	
13. Formation aux groupes familiaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Supporter le développement des compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les besoins exprimés suite à des consultations des membres. • Une fois par année minimalement.
14. Formation aux centres de vacances familiales.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et animation • Gestion des équipements et services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation eau potable. • Formation en hygiène alimentaire. • Formation DAFA. • Selon les besoins exprimés suite à des consultations des membres ou des obligations gouvernementales.
15. Formation aux administrateurs bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le fonctionnement des conseils d'administration des organismes membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation « rôle et fonctions des administrateurs » • Diffuser le coffret à outils (CSMO/CFP).
16. Formation du personnel de la permanence.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien au personnel de la permanence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de nouveaux logiciels. • Soutien à la gestion. • À déterminer au besoin.
17. Collectifs des groupes communautaires familiaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux fois par année.
18. Collectifs des centres de vacances familiales.	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux fois par année.
19. Formation nationale du CQL en animation.	<ul style="list-style-type: none"> • Programme national DAFA. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication dans la mise en œuvre de ce projet/dossier.

Projets de recherche et de développement	Enjeux et considérations	
20. Plan national de développement de notre réseau collectif de centres de vacances familiales.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'appui de différents ministères dans les champs d'actions relevant de leurs compétences. • Développer un plan de développement à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des liens avec différents ministères responsables de dossiers et enjeux nous préoccupant.
21. Promouvoir l'établissement de liens avec les acteurs socio-économiques régionaux et les municipalités.	<ul style="list-style-type: none"> • Présence régionale et développement du soutien régional/local. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres régionales par le biais des Pôles régionaux du Chantier de l'économie sociale.
22. Développer nos liens avec le milieu municipal de Montréal et le secteur de la santé et des services sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs famille, santé et loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter l'implication du milieu municipal montréalais et de la santé dans l'appui aux vacances familiales aux citoyens. • Organiser une rencontre de réflexion sur ce sujet avec des intervenants significatifs du milieu montréalais. • Identifier les interlocuteurs du secteur de la santé permettant de mener des actions concertées dans le domaine de l'accessibilité aux vacances familiales pour les familles à faible revenu (organiser des rencontres de concertation).
23. Poursuivre notre implication aux projets de recherche de l'Alliance recherche université-communauté - économie sociale (ARUC-ÉS).	<ul style="list-style-type: none"> • Implication et collaboration avec le secteur de la recherche universitaire en économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication sur les projets de recherche auxquels nous sommes associés.

Partenariat et implications	Enjeux et considérations	
24. Centre de formation populaire (CFP).	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans le secteur de l'éducation populaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux instances du CFP. • Participer aux projets nationaux du CFP (évaluation, développement de l'emploi, recherche, etc.)
25. Réseau Québec Famille (RQF) 26. (Semaine québécoise de la famille).	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat communautaire dans le secteur famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux instances du RQF. • Identifier et réaliser des activités/projets à réaliser dans le cadre de la Semaine québécoise des familles. • Identifier le potentiel de promotion de notre réseau de vacances familiales.
27. Conseil québécois du loisir (CQL).	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer nos devoirs de membre et participer au développement d'enjeux collectifs ayant des impacts sur le MQVF et/ou sur nos membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux comités de travail des projets en cours : <ul style="list-style-type: none"> - formation à l'animation – DAFA; - comité plein air : accessibilité au territoire et pérennité des infrastructures.
28. Chantier de l'économie sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer nos devoirs de membre et participer au développement d'enjeux collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication au comité de travail du collège des entreprises - Stratégie de commercialisation des réseaux d'entreprises d'économie sociale. • Susciter la création d'un comité de travail pour le financement des infrastructures du secteur du tourisme social.
29. Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution de la situation de cette instance nationale de représentation collective. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution du débat sur la structuration du RQ-ACA afin d'assurer notre implication au besoin.
30. Alliance recherche université - communauté - économie sociale (ARUC- ÉS).	<ul style="list-style-type: none"> • Implication et collaboration avec le secteur de la recherche universitaire en économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre notre implication sur les projets de recherche auxquels nous sommes associés.

Assurer la mise à jour et le développement des outils de communication	Enjeux et considérations	
31. Répertoire annuel.	<ul style="list-style-type: none"> Promotion publique collective. 	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les principes et règles de participation des membres à cette publication ainsi que les paramètres de leur contribution. Standardiser les paramètres du contenu. Réévaluer les modes de distribution.
32. Site internet.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'actualisation du site. Assurer un positionnement majeur dans les outils de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour. Conceptualisation et développement. Projet de référencement collectif. Clarifier les principes de participation des membres à cette publication et les paramètres de leur contribution.
33. Bulletin interne.	<ul style="list-style-type: none"> Communication aux membres. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la publication de trois numéros par année. Obtenir les informations d'intérêts collectifs des membres.
34. Promotion médiatique.	<ul style="list-style-type: none"> Promotion publique. 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les possibilités de développer la diffusion de promotion publique. Identifier des sources médiatiques accessibles.
35. Promotion collective communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> Développer la diffusion auprès des organismes communautaires familiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les moyens de mieux rejoindre les réseaux d'organismes communautaires familles. Développer des activités promotionnelles et partenariales avec les organismes communautaires familiaux.



*Mouvement québécois
des vacances familiales*

4545, avenue Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

Téléphone : 514-252-3118

Télécopieur : 514-252-4302

www.vacancesfamiliales.qc.ca

mqvf@vacancesfamiliales.qc.ca

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.